

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHANTEIX**

Le quatre avril deux mil vingt trois à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY – Eric LIVET - Thierry LANNES - Julien BARATAUD - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHARREL - Evelyne LAVENU - Jean-Pierre VERGNE – Jean-François POUMIER

Excusés non représentés : /

Excusés représentés : Carla AFONSO DA CRUZ représentée par Isabelle BAUDRY

Absents non excusés : /

Madame Isabelle BAUDRY est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : le 30 mars 2023

**DELIBERATION 01042023
VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2023**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
481 829,31 €	481 829,31 €	612 309,41€	612 309,41€

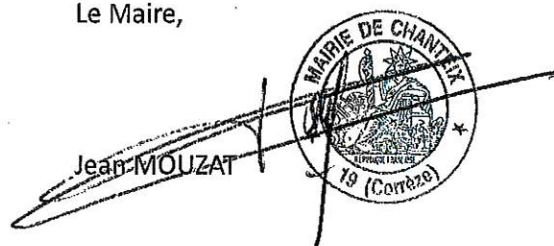
Nombre de membres en exercice :	15
Présents :	14
Pouvoirs :	1
Suffrages exprimés :	15
Abs :	1
Pour :	14
Contre :	0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le Représentant de l'Etat et sa publication.

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de TULLE le
Publication le

Jean MOUZAT



delib01042023 1/1